



1. *Qu'est-ce que l'AIGP-Canada?*

L'Association internationale de la gestion du personnel du Canada (AIGP-Canada) est une association des RH à but non lucratif qui sert la communauté des RH du Canada depuis 1906. Nous avons commencé sous le nom d'Association of Civil Services Commissioners et nous sommes devenues une association ouverte à tous les professionnels de la gestion des RH. L'Association a huit chapitres répartis d'un bout à l'autre du pays ainsi que des membres dans chaque province et territoire. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les chapitres, veuillez consulter le site <http://www.ipma-aigp.ca/francais/chapitres/index.htm>.

2. *Quelle est la mission de l'AIGP-Canada?*

Mission : « Promouvoir l'excellence dans la gestion des RH ». L'Association le fait grâce à l'apprentissage continu, l'agrément des professionnels des RH, le partage des pratiques exemplaires et des prix, le soutien aux étudiants, au milieu universitaire et aux employeurs.

3. *Quelles sont les exigences de l'adhésion à l'AIGP-Canada, et quel en est le coût?*

Les professionnels de la gestion des RH, les étudiants et toute personne qui s'intéresse à la gestion des RH peuvent devenir membres de l'AIGP-Canada.

La cotisation de l'AIGP-Canada varie selon les chapitres (de 125 \$ à 150 \$ par année pour les membres individuels).

4. *Pourquoi se joindre à l'AIGP-Canada?*

L'AIGP-Canada répond au besoin de professionnalisme, de perfectionnement professionnel, d'information et de réseautage de la collectivité des RH. Nous faisons également la promotion de pratiques exemplaires en RH par notre programme de prix.

Vous :

- adhérez à une association des ressources humaines stable et déontologique;
- améliorez vos connaissances et vos compétences;
- améliorez vos possibilités de carrière;
- démontrez votre professionnalisme à vos pairs et à votre employeur.

L'AIGP-Canada vous offre ce qui suit :

- des ateliers et des colloques dont a besoin la collectivité, car les leaders de l'AIGP-Canada proviennent eux-mêmes de la collectivité des RH;
- des conférences nationales de formation en RH réputées pour leur excellent programme qui sont offertes à ces coûts raisonnables;
- la fierté du professionnalisme grâce à notre programme d'agrément;
- des réseaux dans tout le Canada pour discuter des problèmes et y trouver des solutions;

- la possibilité de devenir bénévole et de développer des aptitudes en leadership, en prestation d'allocutions en public et en élaboration de programme. Vous n'avez peut-être pas accès à ces possibilités auprès de votre employeur, mais ces dernières vous aident à faire avancer leur carrière;
- la possibilité de partager vos connaissances avec les autres par le mentorat.

5. *En quoi l'AIGP-Canada se distingue-t-elle des autres associations en RH du Canada?*

- L'AIGP-Canada est une **association nationale** destinée aux professionnels des RH qui travaillent comme généralistes ou dans l'un des domaines techniques des ressources humaines, ou aux étudiants en gestion des RH.
- L'AIGP-Canada a des membres qui habitent uniquement au Canada, mais elle est **affiliée à l'échelle internationale**.
- L'AIGP-Canada délivre un **titre professionnel axé sur les compétences en RH, accepté à l'échelle internationale**, en utilisant une approche d'évaluation et de reconnaissances des acquis (ÉRA). Elle accepte donc une combinaison de compétences techniques démontrées au travail et de formation postsecondaire. Nous avons besoin que le professionnel agisse comme partenaire d'affaires, agent de changement et leader sans être obligé d'avoir un diplôme universitaire.
- L'AIGP-Canada offre **deux titres professionnels**. Pour obtenir d'autres renseignements, veuillez consulter le site <http://www.ipma-aigp.ca/francais/accréditation/brochures.htm>.
 - **IPMA-CP** (professionnel agréé), pour les généralistes en RH qui ont de multiples domaines de compétences techniques en RH, comme les relations de travail avec les employés, la sélection des employés, le développement organisationnel et le perfectionnement des employés, l'administration des avantages sociaux et la gestion du risque, la recherche en RH, les systèmes de gestion des RH, le recrutement, la diversité et l'équité en matière d'emploi en RH, la rémunération ou la classification.
 - **IPMA-CS** (spécialiste agréé), pour les professionnels des RH qui possèdent depuis cinq ans un niveau de maîtrise dans l'un des domaines de compétences techniques susmentionnés.
- Nous offrons un **Certificat national de gestion des ressources humaines**. Ce Certificat de l'AIGP-Canada reconnaît la réussite de dix cours avec crédits en RH offerts à divers collèges et universités reconnus et accrédités du Canada. Quatre (4) des cours doivent être terminés au cours des deux (2) années qui précèdent la date de demande. Pour obtenir d'autres renseignements, consultez le site <http://www.ipma-aigp.ca/francais/perfectionnement/Brochurefrancais.pdf>.
- Nous faisons la promotion de la profession des RH comme une carrière formidable dans notre site Web (<http://www.ipma-aigp.ca/francais/professionnalisme/carriere.htm>) et par l'entremise du programme de liaison avec les étudiants. Nous avons près de 100 membres étudiants.

- Nous sommes axés de façon prédominante sur la fonction publique, mais pas entièrement.

6. Que fait l'AIGP-Canada pour l'industrie, le gouvernement et le milieu universitaire?

Industrie

- Nous faisons la promotion de l'excellence dans la gestion des ressources humaines par l'agrément en RH, le perfectionnement professionnel et les prix en RH.
- Nous faisons la promotion des RH comme partenaire d'affaires, agent de changement et leader.
- Nous faisons la promotion des « RH, une carrière fantastique », et elle soutient les étudiants et les nouvelles recrues.

Gouvernement

- Plusieurs de nos membres proviennent des échelons fédéral, provinciaux et municipaux.
- Nous avons formulé des commentaires sur les questions et les lois touchant les RH.
- Nous avons également établi des partenariats avec les ministères des gouvernements fédéral et provinciaux pour l'organisation d'activités de perfectionnement professionnel conjointes

Milieu universitaire

- Nous établissons des liens avec le milieu universitaire concernant le programme de cours.
- Nous faisons l'approbation préalable des cours dans tous les Canada pour le Certificat national de gestion des RH.
- Nous établissons un partenariat avec le milieu universitaire sur des projets de recherche et pour la prestation de certains de nos cours.

7. Comment puis-je obtenir de plus amples renseignements sur l'AIGP-Canada?

Veillez communiquer avec notre directrice générale à national@ipma-aigp.ca.